

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

199e SEANCE

BALE, LE MARDI 10 SEPTEMBRE 1985 A 10 HEURES

Ordre du jour

I. Approbation du procès-verbal de la 198e séance.

II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire(1) et sur l'évolution monétaire dans la CEE:

- Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de juillet, d'août et des premiers jours de septembre 1985;
- Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
- Série mensuelle de statistiques(2).

III. Poursuite de la discussion sur les perspectives à long terme du SME et de l'Ecu sur la base d'un rapport oral du Président du Comité des Suppléants(3).

(éventuellement) IV. Echange de vues sur les points à l'ordre du jour des réunions internationales de Séoul.

V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.

VI. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs pourraient souhaiter discuter sous ce point l'expérience récente en matière d'ajustement des cours pivots au sein du SME.
 - 2) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques sera prête à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 3) Cette discussion devrait tenir compte du fait que la question relative au SME figurera à l'ordre du jour de la réunion informelle du Conseil ECOFIN, le 21 septembre 1985 à Luxembourg.